Résolution sur le Processus de Paix en Guinée-Bissau - CADHP/Res.32(XXIV)98

 oct 31, 1998

**La Commission Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples réunie en sa 24e Session Ordinaire à Banjul, Gambie, du 22 au 31 octobre 1998,**

***Préoccupée*** par la situation qui prévaut actuellement en Guinée Bissau et plus particulièrement par les multiples violations des droits de l’homme résultant de la guerre qui déchire ce pays depuis juin 1998;

***Notant avec satisfaction***l’évolution favorable qui se dessine vers l’instauration d’un dialogue direct entre les parties belligérantes;

**SALUE** les efforts déployés sous les auspices de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP) en vue de trouver une solution pacifique au conflit Bissau-Guinéen;

**SE FELICITE** de la poursuite des pourparlers entre les parties et rend particulièrement hommage à S.E. le Colonel (Rtd) Yahya AAJ Jammeh, Président de la République de la Gambie pour sa médiation;

**EXPRIME SON SOUTIEN** au processus de paix en cours et lance un appel aux parties en conflit, aux Etats membres de la CEDEAO et de la CPLP pour qu’ils mettent tout en oeuvre afin d’assurer la restauration de la paix en Guinée-Bissau.